

SITES

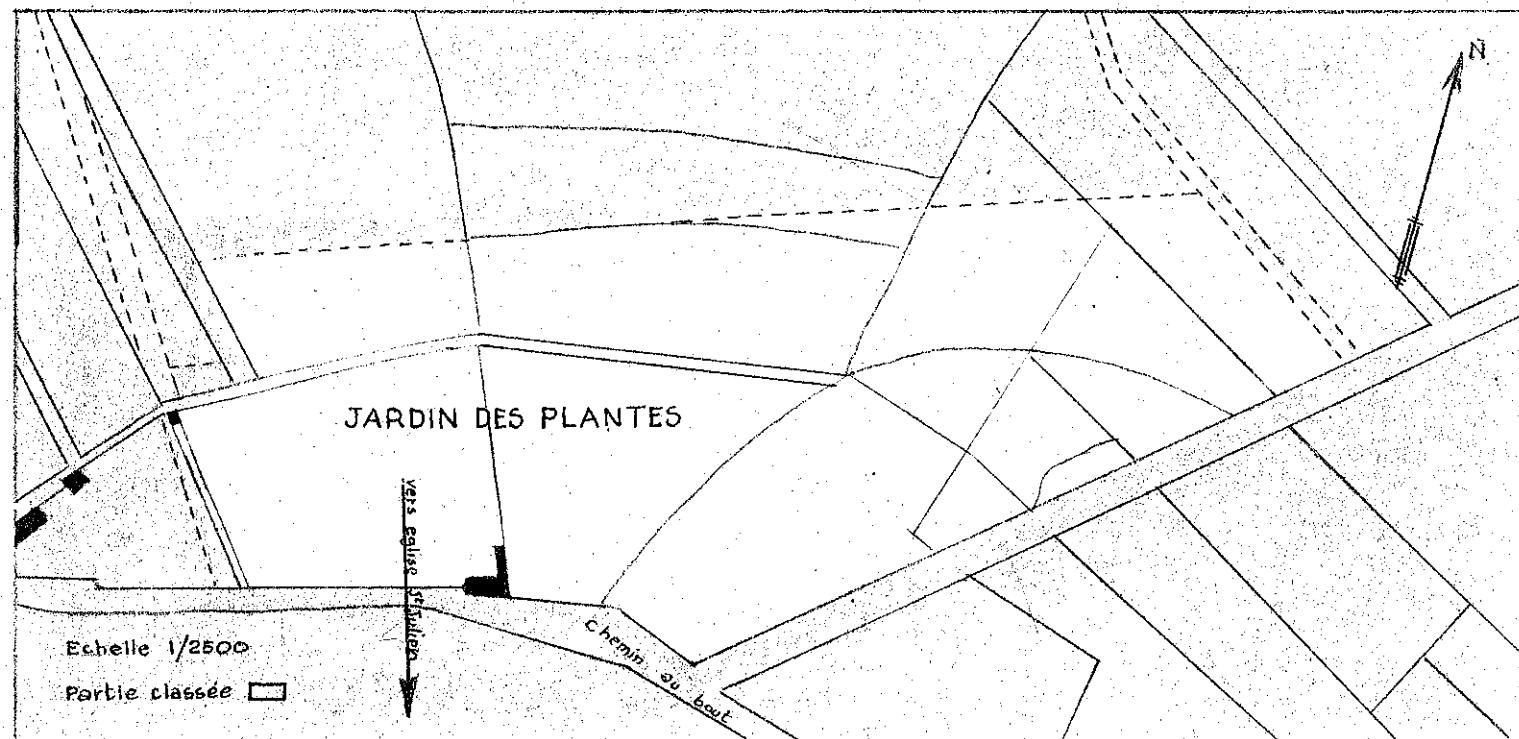
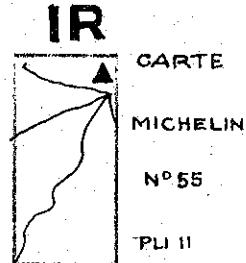
JARDIN des PLANTES

COMMUNE : Caen

CANTON : Caen

ARRONDIS : Caen

CLASSEMENT

ARRÊTÉ DU 22 OCTOBRE 1942

Le Jardin des Plantes de CAEN (Calvados) comprenant le sol et les essences du Jardin ainsi que les façades, élévations et toitures des immeubles y bâtis, est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

signé: L.HAUTECOUR.

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites :